



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015

Le 16 septembre 2015 à 20 heures 40, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Jacqueline VANBERSEL, Maire.

Etaient présents :

M. Vereecke, Mme Labarre, M. Beaudoir, M. Berson, Mme Marin adjoints au Maire, M. Hautot, Mme Krauzé, M. Bréban, M. Mauriéras M. Gardette (arrivé à 21h25), Mme Tesson, Mme Ziegler, Mme Daninthe, M. Moutinho, Melle Balard, M. Chatin, Mme Barbier, M. Rémond, Mme Baillon, M. Derrien, conseillers municipaux.

Etaient absentes excusées et représentées :

Mme Ribeiro-Rego (pouvoir à Mme Marin)
Mme Charroppin (pouvoir à M. Beaudoir)

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures 40.

M. Eric Mauriéras est désigné secrétaire de séance.

Information sur l'installation de Mademoiselle Camille BALARD, conseillère municipale et modification du tableau du conseil

Le 10 juillet dernier, M. Sébastien Gabard a présenté sa lettre de démission de son mandat de conseiller municipal, lettre transmise à M. le Préfet le 15 suivant.

Mademoiselle Camille Balard suivante de la liste « Une équipe forte pour agir ensemble » devient conseillère municipale.

Le conseil municipal déclare Melle Balard installée au sein du conseil municipal de Sainte-Geneviève. Le tableau du conseil municipal s'en trouve modifié.

Commission municipale - Désignation

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Melle Balard membre de la commission municipale Communication Information.

Commission d'appel d'offres - (article 22 code des marchés publics) :

- Il convient de remplacer M. Gabard qui était membre titulaire de cette commission.

En vertu de l'article 22 du code des marchés publics, « il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier »

Ainsi M. Beudoir devient titulaire et Mme Ribeiro-Rego suppléante.

Syndicat Intercommunal de traitement et de transfert des eaux usées - Désignation d'un délégué - vote à bulletin secret.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité des suffrages exprimés (vingt voix pour dont trois pouvoirs) et trois abstentions (MM. Chatin, Rémond et Mme Barbier) :

- M. Pascal Brébant délégué titulaire au sein du SITTEU suite au poste laissé vacant et occupé précédemment par M. Bouillette.
- M. Claude Gardette délégué suppléant en remplacement de M Brébant auparavant suppléant.

- N'appelant pas d'observation, les procès-verbaux des séances des 27 mai et 25 juin 2015 sont adoptés à l'unanimité (Mme Baillon, M. Derrien ne participent pas au vote étant absents à ces réunions ainsi que Melle Balard).

- Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Madame le Maire depuis le 25 juin 2015 en vertu de la délégation reçue pour la signature des marchés publics.

FINANCES COMMUNALES

1) Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) 2015 - Télécommunications.

Le conseil municipal, après délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de fixer au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications et d'appliquer les tarifs maxima prévus par le décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public routier, à savoir, pour 2015 :
 - 40,25 € par kilomètre et par artère en souterrain,
 - 53,66 € par kilomètre et par artère en aérien,
 - 26,83 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques (cabine notamment).

- **DÉCIDE** de revaloriser chaque année ces montants en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

ENFANCE ET JEUNESSE

2) Bilan de la rentrée scolaire.

Rentrée scolaire 2015-2016

Les effectifs aux écoles maternelles

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Classe	Nom de l'enseignant	Effectif	ATSEM
1	Nathalie FURIET Laura VAYER	29 PS	Marie-Christine GESLAK
2	Estelle LELEU	29 PS	Claire BALARD
3	Véronique HUMBERT	9 PS + 21 MS	Agnès COULOMBEAU
4	Sophie BERQUET	12 MS + 18 GS	Jeannick VERNIZEAU
5	Stéphanie BIELDERMAN	11 MS + 19 GS	Lydie LISKA
6	Agnès SENE	29 GS	Sandrine YTASSE

Total 177

Les effectifs aux écoles élémentaires Camille CLAUDEL

Christelle MAIRE	25	CP
Christel HERRY	26	CP
Laure SENECHAL	25	10 CP + 15 CE1
Philippe BASTARD	28	CE1
Manon TEXERAUD et Harmonie DELAPIERRE	28	CE1
Dominique ANQUETIN	30	CE2
Karine CRUYPENINCK	30	14 CE2 + 16 CM1
Nathalie ROSE	29	6 CM1 + 23 CM2

Total 221

Les effectifs aux écoles Roger PAUCHET

Patrick GUET	30	CM1
Emilie ARMANDET	30	CM2

Total 60

La rentrée s'est bien passée. Aujourd'hui, 458 élèves fréquentent les écoles de Sainte-Geneviève contre 402 au cours de l'année scolaire écoulée.

M. Vereecke remercie M. Berson, adjoint aux travaux et les services techniques pour le travail accompli à l'école maternelle :

- déplacement d'une cloison entre les salles de classe de Mme Furiet et de Mme Sené afin d'agrandir la salle des grands et ainsi accueillir plus d'élèves (auparavant 25).
- transformation d'un local de rangement adjacent à la salle de jeux en salle de repos (22 couchages) avec création d'une issue de secours par l'entreprise M. Nowak, maçon.
- réutilisation de la petite salle de repos (22 couchages).

A l'école élémentaire C. Claudel, la livraison du bâtiment modulaire prévue initialement la seconde quinzaine d'août a eu lieu le 9 septembre dernier. Le maçon coulera la rampe d'accès après-demain si les conditions météorologiques le permettent. Mmes Texeraud et Delapierre et leurs élèves devraient s'installer dans la nouvelle salle modulaire le jeudi 25 septembre. Pour le moment, ils occupent le réfectoire (qui fut auparavant la classe de Mme Manteau).

De ce fait, tous les demi-pensionnaires des écoles Claudel et Pauchet déjeunent à la salle polyvalente depuis la rentrée ; ils devraient regagner le réfectoire le lundi 28 septembre.

Stationnement aux abords des écoles : la municipalité réfléchit à l'aménagement d'un parking sur le terrain communal rue des charmes (conduisant aux courts de tennis).

Arrivée de nouveaux enseignants :

Ecole Roger Pauchet : Mme Armandet (enseignante en CP à l'école Claudel l'an passé) assure la direction de cette école suite à la mutation de M. Cluber.

Ecole Camille Claudel : Mme Herry, auparavant en grande section à l'école maternelle, enseigne en classe de CP. Mmes Texeraud et Delapierre ont une classe de CE1.

Ecole maternelle « aux jolis pommiers » : arrivée de Mme Berquet et de Mme Bielderman.

(Arrivée de M. Claude Gardette à 21h25)

AFFAIRES GÉNÉRALES

3) Pass permis citoyen.

Le conseil municipal, après délibéré, à l'unanimité

- **DONNE** son accord à la participation de la commune de Sainte-Geneviève au dispositif du « Pass permis citoyen » mis en place par le Conseil Départemental, accordant une aide de 600€ pour les jeunes de la tranche d'âge 18/19 ans passant leur permis de conduire en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service de la commune.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS & QUESTIONS DIVERSES

- **Assainissement** - Mise en séparatif du réseau dans le quartier du Blanc Mont et extension des réseaux.
A la question de M. Chatin sur l'avancement de ce projet, Madame le Maire répond que cette opération est complexe ; elle organisera une réunion publique le moment venu.
- **Communication - Information** : Mme Baillon n'a pas reçu d'écho génovéfain depuis le mois de mars et s'en étonne. Auparavant trois bulletins municipaux étaient distribués à la population. Compte tenu des restrictions budgétaires, deux numéros sortiront chaque année. En revanche la commission préparera plusieurs Flashes Info, moyen très intéressant de communiquer avec la population.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

8003

Fait à Sainte-Geneviève, le 22 septembre 2015.

Le Secrétaire,



Eric MAURIERAS

Le Maire,



Jacqueline VANBERSEL